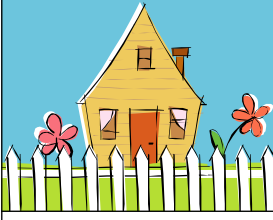


# PROGRAMME DE REMBOURSEMENT POUR L'ACHAT DE COUCHES RÉUTILISABLES



La Municipalité de Sainte-Claire offre maintenant, dans le cadre de sa Politique familiale, un programme de remboursement à l'achat de couches réutilisables pour les familles de Sainte-Claire, de 50 % du coût d'achat pour un maximum de 100 \$ par enfant.

Le programme est rétroactif au 1er avril 2010 et se poursuivra jusqu'au 31 décembre 2011 où il sera réévalué.

*Coup de cœur  
pour  
la famille*

## Qui peut bénéficier de ce remboursement ?

Les parents d'un bébé de moins de 1 an et résidant sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Claire peuvent bénéficier de ce programme.

## Comment profiter de ce remboursement ?

- Acheter un ensemble de couches de coton (minimum de 20 couches);
- Remplir le formulaire de demande de remboursement;
- Joindre l'original de la facture d'achat, une copie de preuve de résidence et une copie de preuve de naissance du bébé;
- Se présenter au bureau municipal situé au 135 rue Principale.



## SAVIEZ-VOUS QUE...

- 🌐 Au Québec, nous jetons 600 millions de couches jetables par année, soit assez de couches pour remplir environ 6 000 camions à ordures;
- 🌐 Pour rendre un enfant propre, 7 000 couches jetables sont nécessaires, soit près d'une tonne de déchets par enfant;
- 🌐 Les couches jetables représentent le troisième constituant en importance dans les déchets urbains qui sont enfouis dans les lieux d'enfouissement.

## LES AVANTAGES DES COUCHES RÉUTILISABLES

- Comme le coton permet à l'air de circuler plus librement, les bébés sont plus confortables dans les couches de coton;
- Les bébés en couches de coton ont moins de rougeurs sur les fesses que ceux qui portent des couches jetables;
- Au niveau économique, un ensemble de couches de coton coûte 500 \$ à 1 000 \$ incluant les coûts de lavage comparativement à entre 1 500 \$ à 2 500 \$ pour les couches jetables;
- Les couches de coton permettent de réduire la quantité de déchets enfouis et ainsi d'économiser nos ressources naturelles;
- L'achat de couches de coton de qualité assure une seconde utilisation pour un 2e enfant.



POUR PLUS D'INFORMATION, CONTACTEZ  
MME MARIELLE GOSSELIN,  
À LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CLAIRE  
AU 418-883-3314.